

Renouvellement de l'administration de la Fédération des coopératives Migros

Zurich – Les délégués de la Fédération des coopératives Migros (FCM) ont élu cinq nouveaux membres externes de l'administration de la FCM au cours d'une assemblée des délégués tenue à distance. Ils ont par ailleurs approuvé le rapport annuel et les comptes annuels 2019 de la Fédération des coopératives Migros.

Compte tenu de l'interdiction de rassemblement, les délégués de la Fédération des coopératives Migros (FCM) ont tenu, pour la première fois dans l'histoire de Migros, leur assemblée ordinaire non pas en étant physiquement présents, mais par voie électronique. Outre les objets statutaires, les votes de confirmation et les nouveaux scrutins pour la mandature du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2024 étaient à l'ordre du jour.

Sur recommandation du comité d'évaluation, les délégués ont élu **Cornelia Ritz Bossicard** (administratrice et conseillère de diverses entreprises, fondatrice associée de 2bridge AG), **Marianne Janik** (Country General Manager de Microsoft Suisse), **Martin Künzi** (directeur financier d'Intersport International Corporation), **Christoph Tonini** (CEO de TX Group) et **Hubert Weber** (ancien CEO de Mondelez Europe) comme nouveaux membres externes de l'administration de la FCM. Ils remplacent les précédents membres externes de l'administration Roger Baillod, Thomas Rudolph, Ursula Schöpfer, Doris Aebi ainsi que Roelof Joosten, décédé début mars 2020.

Ont été confirmés pour une nouvelle mandature Dominique Biedermann, Jean-René Germanier, Paola Ghillani, Hans A. Wüthrich, de même que le président de

la direction générale de la FCM, Fabrice Zumbrunnen, et la présidente de l'administration de la FCM, Ursula Nold. Les délégués ont par ailleurs élu **Séghira Egli** (responsable de projet communication à la FCM) comme représentante du personnel, en remplacement d'Andrea Hilber. Ils ont confirmé dans ses fonctions l'actuel représentant du personnel, Patrick Avanthay.

L'élection à la présidence de l'assemblée des délégués aura lieu le 27 juin 2020, dans le cadre d'une assemblée des délégués réduite.

Prise de connaissance et approbation des comptes annuels et du rapport annuel

Les délégués ont ensuite approuvé les comptes annuels 2019 de la FCM, l'utilisation de la perte nette et donné décharge à la direction générale et à l'administration de la FCM. Les délégués ont également approuvé le rapport annuel 2019 du Groupe Migros. Dans un contexte de marché exigeant, ce dernier a dégagé un chiffre d'affaires de 28,659 milliards de francs (+0,7%), un résultat opérationnel (EBIT) avant apurement du portefeuille de 686 millions de francs (+5,5%) ainsi qu'un bénéfice consolidé de 335 millions de francs (-29,6%).

Remarque: Migros a communiqué son résultat consolidé le 24 mars

2020: www.migros.ch/bilan ou report.migros.ch/fr

Zurich, le 06.6.2020

Informations complémentaires pour la presse:

tél. médias FCM, +41 (0)58 570 38 38

migros@mgb.ch

www.migros.ch/medias